Journée de l'Europe 2010 Samedi 8 mai

Espace culturel du Château des Rochers Nogent sur Oise

ACCUEIL – OUVERTURE DE LA JOURNEE DE L'EUROPE

Après une arrivée progressive des participants et une première prise de contact autour d'un buffet de qualité, la Présidente ouvre l'assemblée en saluant les personnes présentes et en premier lieu Jean-François Dardenne, Maire de Nogent sur Oise et Jean-Baptiste RIEUNIER, Maire Adjoint qui ont mis à notre disposition ces locaux si rationnels ainsi que leur personnel pour assurer le succès de cette réunion. Elle affirme d'abord éprouver un grand plaisir en revenant dans cette ville qu'elle a longtemps habitée avant de se fixer à Verneuil en Halatte.

Elle remercie:

- la municipalité pour son accueil dans ce cadre exceptionnel,
- les associations de jumelage de Nogent et leurs présidents : Pierre Birgé du jumelage allemand avec Gersthofen, Danielle Boulange du jumelage anglais avec Beverley et Geneviève Coudray du jumelage polonais avec Krasnik. Toutes sont adhérentes de la FCJO.
- les élus présents et les représentants des comités de jumelage dont Nanteuil le Haudouin et Crisolles, nouveaux adhérents FCJO,
- les amis des jumelages dont Pierre Liquette de Beauvais qui a été pendant longtemps membre du bureau FCJO et délégué auprès du Conseil général,
- les représentants étrangers : Allemagne Bernd Richter du jumelage Liancourt/Mainburg, Italie Liliana Lolli et Luigi Tenerini du Jumelage Verneuil en Halatte/Piegaro.
- les partenaires comme Info-Point Europe d'Amiens dont l'arrivée d'Hédia Nasraoui est attendue, la Sageb (aéroport de Beauvais) représentée par Elodie Demonceaux, le Smioce représenté par Ginette Cocu.

Elle adresse un bravo à tous.

Elle évoque ensuite les célébrations qui ont marqué le matin même le 65^{ième} anniversaire de la libération de la France et le 60^{ième} de la déclaration de Maurice Schumann, acte fondateur de l'Europe. Elle rappelle la contribution de la FCJO et de tous les jumelages au maintien de la paix et au développement de la solidarité, dans l'esprit des initiatives de cette époque. Elle cite les réalisations concrètes qui mènent à ce résultat. Nous devons nous conduire comme les héritiers de tous ceux qui ont lancé ces bases, nous devons rester fermement Européens, dit-elle en conclusion en passant la parole à M le Maire.

Celui-ci remercie la Présidente de ses propos et les membres de la fédération. Il se dit ravi du choix de sa commune pour cette manifestation en espérant se montrer digne de sa ville. Ville qui se veut un défi de qualité de vie et de développements futurs. Le TGV devrait s'arrêter à l'avenir dans la gare de Creil, offrant ainsi une ouverture sur le monde et l'Europe en particulier pour de nombreux salariés et une amélioration des transports. La réalisation du grand canal Seine/Nord limitera les camions et créera des emplois. Réellement, l'Oise est une région bénie des Dieux.

Il salue:

- les élus du département dont le travail n'est pas facile,
- les élus nogentais,
- les épouses,
- les présidents d'associations et de comités de jumelages qui œuvrent pour la fraternité européenne,
- les jumelages de Nogent et particulièrement le dernier né qui a noué un partenariat avec un camp palestinien et celui qui s'est engagé avec un village du Cameroun au titre de la coopération décentralisée,
- les amis d'Haïti.

Il qualifie Nogent de ville ouverte sur le monde dont la politique de jumelage est essentielle. Ainsi, un partenariat avec une ville d'Italie est actuellement à l'étude. Il remercie personnellement Jean-Baptiste Rieunier et Valérie Lefebvre, ses adjoints, qui concourent à la réussite de ces activités. Il se dit ravi d'accueillir la FCJO à l'ancienneté de 15 ans, dont il loue le travail, les actions de formation, la méthode de travail d'équipe, les universités d'été. Il considère que ce travail de fond est essentiel, que l'Europe est une vision qu'il faut porter très haut dans un esprit de fraternité grandissante, que cette finalité finit par payer malgré la crise actuelle et les tentatives de déchirement. Voilà 60 ans que les peuples de l'UE vivent dans la paix. L'Europe a maintenant un style de vie, elle devient un modèle à coté de ces grands pays à la démographie galopante qui vont s'imposer. Ces valeurs nous unissent aujourd'hui.

Intervention de Jean-Baptiste Rieunier: Les jumelages sont essentiels au sein des villes. Dans ce prolongement, l'Europe doit être tournée vers le monde, vers Haïti par exemple pour faire preuve de solidarité. Il faut miser sur la jeunesse pour la coopération décentralisée et les jumelages. C'est une manière pour ces jeunes de devenir des citoyens. Ainsi certains étudiants ont demandé à aller en Italie dans le cadre d'Erasmus. Des échanges ont eu lieu entre nageurs de Nogent et de Krasnik en Pologne. Un chantier international de rénovation du cimetière sera lancé grâce à des jeunes. Il est important d'accueillir différentes générations et différentes cultures.

Puis c'est au tour des présidents des Associations de jumelage de Nogent de prendre la parole :

- Pierre Birgé d'abord, pour le jumelage avec la ville allemande Gersthofen; il affirme son grand plaisir d'accueillir cette Journée de l'Europe et déclare se limiter à quelques mots tout semblant avoir été exprimé avant lui pour dire que grâce au jumelage avec Gersthofen et à son intégration au bureau de la FCJO, il s'était fait beaucoup d'amis.
- Danielle Boulange remercie pour les aides qui lui sont apportées, afin d'assurer le bon fonctionnement du jumelage avec la ville anglaise de Beverley. 10 nogentais sont allés en Eurostar visiter la ville ainsi que York et assister aux courses hippiques. L'accueil a été excellent. Un autre déplacement est prévu à l'occasion du marché de Noël. Les partenaires sont maintenant attendus à Nogent.
- Geneviève Coudray jumelage de Krasnik souhaite la bienvenue à tous et rappelle les récents échanges.

Bureau FCJO : Georgette présente ensuite les membres du bureau présents. Elle insiste sur la cohésion qui existe au sein de cette équipe, constituée de 16 cadres des jumelages bien répartis sur le département et assurant chacun des missions particulières au service des comités. Elle indique que bureau est sans aucun doute le point fort de la Fédération.

TABLES RONDES

Les animateurs des tables rondes présentent les thèmes retenus :

- 1/ Quel doit être le rôle d'un Comité de Jumelage en 2010 ? Gilles Poret.
- 2/ Quelle est notre vision de l'UE en 2010 ? Mario Picco.
- 3/ Jumelage et diversité. Jean-Baptiste Rieunier.

Les participants rejoignent la table ronde qui les intéresse pour une séance d'1 h 30 d'échanges, suivie d'une petite collation.

Voir les comptes rendus ci-après.

INTERVENTIONS DES PERSONNALITES

Georgette présente les personnalités présentes :

- . Brigitte Fourré, Députée européenne,
- . Alain Blanchard, Vice-Président du Conseil Général.

Elle regrette l'absence de Jean-Paul Gauzès, Député Européen, toujours fidèle à nos Journées de l'Europe et retenu aujourd'hui en Normandie par sa fonction de Maire de Ste Agathe d'Aliermont . Est également excusé André Vantomme, Vice-Président du Conseil Général qui participe régulièrement à nos travaux, mais tenu aujourd'hui par un déplacement en Égypte.

Avant de donner la parole aux personnalités, elle exprime son vif espoir de poursuivre la politique de la FCJO, en particulier continuer à :

- . Réunir le maximum de comités, même ceux des petites communes, pour que la fédération soit le reflet des échanges européens du département,
- . informer et communiquer en direction des adhérents et partenaires : site, forum FCJO mis en place et animés par Bruno Degand,
- . proposer des actions gratuites aux adhérents et partenaires : Journée de l'Europe, Formations européennes dont seulement le repas est à la charge des participants, Voyages d'études vers les institution européennes à prix coûtant ...
- . réaliser les Universités d'Eté Européennes pour les jeunes des jumelages et la sensibilisation européenne pour les enfants du primaire avec l'appui des comités ...
- . apporter une assistance aux comités ainsi que la participation des membres du bureau à leurs manifestations importantes : jumelages, assemblées générales...
- . assurer la présence de la fédération dans les partenariats avec les organismes européens nationaux : Dominique MAGNIER à l'AFCCRE et Jean-Claude ROBIC à Cités Unies France.

Pour mener à bien ces missions, elle affirme enfin son souhait de pouvoir continuer à recevoir l'appui du Conseil général et des partenaires FCJO.

Intervention d'Alain Blanchard : « Nous continuerons à vous aider tant que nous durerons ». Pour l'instant, l'avenir est en pointillés avec les réformes, dans la mesure où elles seront menées à terme.

Je vous transmets le salut de M Rome, Président du Conseil Général et de M Vantomme, Vice-Président.

Pourquoi notre soutien vous est-il acquis ? Parce que les questions européennes nous impliquent tous. Nous sommes heureux du succès de cette journée. La perception est différente suivant les générations. Pour nous de la génération de 1940, ces manifestations sont un symbole de paix et de paix durable et c'est là une immense satisfaction, malgré les conflits proches ou lointains qui nous entourent. Par cette contribution à l'élargissement de la zone de paix, la FCJO donne un gage de citoyenneté en donnant notamment aux jeunes la possibilité d'aller facilement d'un pays à l'autre. Les acteurs d'échanges sont nombreux. L'éducation a une dimension européenne avec les classes européennes, le programme Erasmus ...

Une collectivité comme le Conseil général se doit d'apporter une aide notamment pour financer les voyages interscolaires, contribuer au travail de mémoire et à l'appréhension de cette réalité dramatique de la dernière guerre, investir dans les nouvelles technologies comme Internet qui permet de développer les relations entre les pays européens et organiser chaque année une journée européenne dans les écoles.

Comme autre volet, il y a ce qu'il reste à faire. Sur le plan de l'organisation économique et des lois du marché, il est dommage que l'UE soit construite au détriment des pays. Il reste beaucoup de chemin à parcourir au-delà de ce qui a été dit: égalité sociale, services publics, vie en coopération avec d'autres peuples du monde. L'UE doit être un modèle dans le monde. Elle a une longue histoire à partager avec les autres peuples. Le message du Conseil général est : soyez heureux de ce qui est, mais lucides sur ce qui reste à parcourir. Continuons à construire une Europe de paix, libre et responsable.

Intervention de Brigitte Fourré, Députée européenne. Elle affirme son plaisir d'être parmi nous. Plaisir d'entendre parler de l'Europe, mais pas assez malheureusement. Par contre, déçue, car certaine que ce soixantième anniversaire de l'Europe va passer inaperçu comme élément fondateur. Elle-même a baigné dans cette époque d'après guerre qui a vu 5 ans plus tard l'arrivée de Schuman né en Allemagne, qui fait partie de cette Europe de la paix. L'UE a besoin de symboles.

Elle relate ensuite un fait qui l'a marquée: c'était le 1er mai 2004 quand, maire d'Amiens, sa ville a célébré l'ouverture d'un partenariat avec une ville de l'Est, qui plus est, une ville coupée en deux, à cheval sur l'Allemagne et la Pologne. Les villes jumelées se sont regroupées sur le pont reliant les deux parties où les enfants, en tenue locale, ont chanté l'hymne européen.

En France, l'ouverture vers l'Est n'a pas été assez célébrée. Notre fédération a un rôle très important.

Actualité européenne: elle est actuellement très soumise aux soubresauts. Il y a deux ans, c'était la crise en Géorgie. L'UE a réussi à empêcher le conflit de dégénérer. Plus tard, la crise boursière a montré qu'on souffre encore de trop peu d'Europe. La marche en avant est difficile. Il y a trop de freins, notamment de la part d'états qui veulent rester maîtres chez eux. Il faudrait des règles de régulation, que les banques européennes jouent ce rôle avec acception des états.

Récemment ont été nommés M Herman Van Rampuy comme Président de l'UE et Catherine Ashton comme Haut Représentant aux Affaires étrangères. Choix qui paraissent les plus conformes aux attentes. On aurait pu nommer des personnes plus charismatiques et médiatiques. Mais celles-ci auraient fait de l'ombre aux autres chefs d'États. Le rôle de ces deux personnes est très délicat. Si elles avancent trop vite, elles sont « attendues au tournant ». Nous n'avançons pas assez vite pour mettre en place des règles destinées à éviter le retour de la crise grecque. Nous sommes condamnés à nous entendre. L'UE a fait beaucoup d'efforts pour assimiler l'extension vers l'est. Par contre, l'Allemagne a eu du mal à faire l'effort nécessaire en faveur de la Grèce. Mais il est impossible d'abandonner la Grèce. En Belgique, la situation est également grave. C'est le genre de conflit dangereux qu'il faut réguler.

L'Union européenne est une idée extraordinaire qui a permis de faire la paix entre pays qui se battaient peu de temps avant. Si la paix est l'objectif primordial, l'EU doit aussi être politique, sociale, économique... Mais si le dire est facile, le chantier est difficile. Les discussions avec les députés allemands montrent leur hostilité à l'intervention de l'État contrairement aux députés français. En Allemagne, l'histoire est différente. Des efforts des deux cotés sont donc nécessaires et il faut aller vite. Mais il y a beaucoup de pain sur la planche. La tâche paraît beaucoup plus facile an cours d'une période tranquille qu'en cas de crise où la tentation de se refermer sur soi est grande.

Madame Fourre se met alors à disposition de ceux qui voudraient des éclaircissements sur les événements européens.

Question: Que fait l'Europe face à la montée du national-socialisme ?

Réponse: En cas de difficulté, on a généralement tendance à se refermer sur soi, à refuser les étrangers. Mais nous sommes aujourd'hui dans un univers mondialisé et donc ouvert. Si on ferme des frontières, ce sont des emplois qui disparaîtront. Il faut expliquer que l'Union européenne est régie par la Charte des Droits fondamentaux permettant de vivre ensemble suivant la Déclaration des Droits de l'Homme.

M Blanchard ajoute que 60 ans dans l'humanité, ce n'est rien. Il faut s'interroger sur les processus démocratiques. Il y a encore dans l'Union européenne trop de différences sur le plan économique, social.... Le nazisme aurait pu couler le monde entier. Heureusement, les peuples ont réussi à le démolir. Il faut donc préserver l'UE de ces dangers. Et il y a encore du chemin à parcourir au regard de la satisfaction de ses besoins. C'est le meilleur moyen d'éradiquer ces montées ultra- nationalistes. Il faut montrer aux jeunes le besoin de faire avancer cette UE.

Q : Comment est ressentie l'Europe vis à vis des pays émergents ? Chine, Inde.....

R: En réalité, ils ne la connaissent pas suffisamment. Ils la considèrent comme importante sur le plan des Droits de l'Homme, mais pas sur le plan économique, car ce n'est pas une nation comme les USA. La zone euro représente quelque chose grâce à la présentation unie. Selon M Béthancourt au Parlement, l'UE paraissait une idée à étendre notamment en Amérique du Sud. Elle fait rêver plus qu'on ne l'imagine.

M Blanchard précise que l'attribution par le Conseil général d'un ordinateur aux élèves du département a fait l'objet d'un achat sur le marché public, mais que ce sont des sociétés chinoises qui fabriquent, même si les achats sont japonais. Sur le plan culturel, il y a des besoins d'échanges mutuels, d'échanges de peuples qui peuvent faire avancer le pays. Il faut porter l'Europe en avant par des nouvelles règles de vie entre les peuples.

Q: l'Europe grandissant, quels sont ses atouts potentiels ? Le dollar semble supplanté, pourquoi ?

R : l'Europe de l'Est n'a pas joué le rôle attendu. Quant le rideau de fer est tombé, elle s'est tournée vers les USA qui était le symbole phare de la liberté et aussi le principal éventuel défenseur sur le plan militaire. Ce fut le cas lors de la commande d'avions par les Polonais. Une autre symbolique est représentée par la langue française : les Roumains, Bulgares, Hongrois... parlent tous l'anglais. Mais c'est peut-être de notre faute.

M Blanchard approuve et cite le cas d'une entreprise de Montataire (Marinoni), vieille usine du 19^{ième}, qui a été avalée par un fonds américain. Il n'y a pas de projet industriel. Aujourd'hui, l'industriel est chinois. Mais est-ce pour avaler ou coopérer? (rotatives). Il y a donc des enjeux qui ne vont pas dans le sens de l'Europe.

Q: Concernant l'Education nationale, il n'y a pas de programmes sur l'UE. Quand parlera-t-on de l'UE dans les classes?

R : Il faut faire connaître et aimer l'UE dès le début. L'éducation civique a aussi disparue considérée comme rébarbative. Mais il faut l'enseigner d'une façon concrète. Il y a des ouvrages remarquables.

Georgette fait remarquer qu'une action de sensibilisation sur l'UE est actuellement menée dans le primaire par la FCJO, avec une animation d'Info. Point Europe. La 1^{ière} session s'est déroulée cette année à Nogent sur Oise avec un succès de 100%. La suivante aura lieu dans quelques jours à Verneuil en Halatte.

Q: *Stéphane Skasa Weiss* déclare ne pas partager l'optimisme de M Blanchard concernant la Chine et notamment au sujet du Tibet qui est exclu. Il se dit scandalisé de voir que la Chine peut faire cohabiter un régime communiste, régime d'exclusion par excellence, avec des milliardaires et des militaires. L'avoir choisie pour organiser « l'exposition universelle » la conduit quasiment à faire sienne la célèbre devise « Uber alles ».

R: M Blanchard admet ces propos mais considère qu'il vaut mieux coopérer avec elle que chercher l'affrontement.

Q: *Pascal Rossignol* veut revenir sur l'UE elle-même et principalement sur l'UE et les citoyens. Il affirme que le peuple, les gens la voient de très, très loin. Qu'ils ont une méconnaissance de ceux qui la représentent. Ainsi l'UE est considérée comme une grosse machine qui prend des décisions incomprises. Elle a besoin de communication positive.

R: La circonscription parlementaire européenne s'étend sur 4 régions et 10 départements, soit de Dunkerque au Mont saint-Michel. Elle dispose de 10 députés, soit un par million d'habitants. La tâche est déjà difficile pour un député français qui est écartelé entre son département et Paris. Elle l'est encore davantage pour le député européen qui doit se partager entre sa région, Paris, Bruxelles et Strasbourg.

Quand un préfet de région est changé, il se présente avec les députés nationaux. Par contre, le député européen n'est pas prévu dans le protocole. Il est rarement invité et ne figure d'ailleurs pas dans la liste des invitations.

Dans le traité de Lisbonne, il est prévu qu'une pétition signée par un million de personnes peut être présentée au parlement.

Georgette, de son coté, insiste sur le gros travail d'information effectué par la FCJO avec la participation de Jean-Paul Gauzès, notre Député européen, lors de nos voyages d'études annuels à Strasbourg, Bruxelles, Luxembourg ...

M Blanchard insiste sur le chemin restant à parcourir sur le plan des droits à citoyenneté. Il y a un besoin d'harmoniser les droits. C'est difficile en raison des enjeux dans ce domaine. Actuellement, il n'y a pas de droit civil européen. Les règles sont créées au coup par coup comme pour le divorce.

Q : En matière d'éducation, y a t-il une normalisation de prévue, notamment pour les diplômes ?

R: *Mme Fourre* précise que cela existe déjà depuis 3 ou 4 ans pour la licence, le master et le doctorat. C'est le « LMD ». Il existe un souci d'harmoniser les diplômes mais pas forcément les postes. C'est le cas du « Capes » qui reste un concours. Les professions de santé, d'avocat sont déjà harmonisées. C'est aujourd'hui une simple formalité de se faire reconnaître dans un autre pays de l'UE.

Q: *Selon Stéphane*, les inquiétudes datent de 1964. En effet, comment harmoniser le fonctionnement de l'UE sur le plan de l'âge de la retraite, des différents taux de TVA. On ne constate pas de progrès, ni de projets depuis 46 ans. Il faut un minimum d'harmonisation.

R: *Mme Fourre* partage ce point de vue, mais estime que le frein de certains pays représente un contre-exemple. Il y a néanmoins des sujets qui avancent comme pour le handicap qui a bénéficié en 2005 d'une législation obligeant à rendre les logements accessibles aux personnes handicapées. Il en est de même pour l'égalité hommes/femmes. Mais on ne voit que ces deux domaines. Il reste des difficultés semblant insurmontables et qui, pourtant, devront être résolues.

Brigitte Fourré et Alain Blanchard, retenus par d'autres manifestations, nous quittent sous les applaudissements.

ACTIVITES FCJO

Puis notre Présidente présente les actions prévues en 2010.

En premier, la journée européenne qui a mobilisé beaucoup d'énergie et obtient le succès espéré si l'on en juge par l'assistance fournie encore aujourd'hui.

En octobre, à la demande des comités, aura lieu un voyage regroupant dans une journée la visite de la maison de Jean Monnet à Houjarry et du Sénat où nous serons reçus par M Vantomme. En décembre un voyage d'études est prévu à la Commission Européenne à Bruxelles.

Deux journées de formation seront consacrées l'une au montage d'un dossier de subvention (qui devient de plus en plus difficile en raison des normes imposées par Bruxelles), l'autre à une réflexion sur le rôle d'un comité de jumelage aujourd'hui.

Par contre, l'université d'été qui devait avoir lieu en juillet prochain, perpétuant une activité vieille de plus de 10 ans, sera peut être annulée. En effet le financement européen a été refusé par l'INJEP. Cette décision est quelque peu décourageante pour notre équipe de 5 personnes qui a monté le projet, prenant ainsi le relais de la Présidente. Stéphan a suivi les stages INJEP nécessaires pour assurer le succès de cette organisation. Tout est arrêté : les jeunes prévenus, la Maison de l'Europe de Compiègne retenue avec un prix intéressant, les jeunes animateurs formés, les organismes réservés, les comités de jumelage prêts à nous recevoir.

Une subvention exceptionnelle correspondant au montant refusé par l'INJEP va être demandée au Conseil Général de l'Oise. Sans ce financement supplémentaire le séjour sera annulé, car le maintenir mettrait les finances de la fédération en danger, ce qui n'est pas envisageable.

<u>Présentation par Dominique Magnier</u>, 1^{er} <u>Vice-Président FCJO, du Forum interrégional de l'Afccre de Lille, le 30 avril 2010, en partenariat avec la Communauté Urbaine de Lille-Métropole : </u>

Premier d'un cycle de 7 rencontres prévues en 2010 dans chaque circonscription électorale européenne en France.

Objectifs:

- . faire le point sur le programme « l'Europe pour les citoyens », dispositif communautaire qui apporte notamment un soutien financier aux rencontres européennes et aux réseaux de coopération entre communes jumelées.
- . échanger sur l'évolution des jumelages et des partenariats vers de véritables espaces européens de participation et de citoyenneté.

Travaux présidés par **Vincent LEDOUX**, Vice-président chargé des Relations internationales de la Communauté urbaine de Lille-Métropole, Maire de Roncq.

Première table ronde : « Bilan et perspectives du programme l'Europe pour les citoyens –

- « Quelle contribution des jumelages et des partenariats », animée par **Christophe CHAILLOU**, Directeur Général de l'AFCCRE, avec la participation de :
- . **Dominique RIQUET**, Membre du Parlement européen, Maire de Valenciennes,
- . **Dominique MAGNIER**, Vice-président de la Fédération des Comités de Jumelage de l'Oise, **Raymond FILIPIAK**, Président du Comité de Jumelage de Longueau, **Jean-André VANDELANOOTE**, Président du Comité de Jumelage de Bailleul
- . Philippe COVA, Chef d'Unité à l'Agence exécutive Education Audiovisuel Culture de la Commission européenne.

L'Europe pour les Citoyens : 1 200 projets qui touchent environ un million d'Européens dont une grande partie dans le cadre des Jumelages. Sur la base des rencontres européennes et au vu d'une première évaluation du programme :

- . nécessité de recentrer les rencontres sur des thèmes d'intérêt européen
- . obtenir une meilleure couverture géographique, en ouvrant davantage les actions à des pays qui participent peu au programme.
- . renouveler les porteurs de projets et élargir les publics participant aux actions.
- . encourager les échanges de bonnes pratiques en matière de gestion locale.
- . améliorer la gestion du programme et en faciliter l'accès par de nouvelles dispositions quant au mode de calcul des subventions et aux thématiques prioritaires.
- . assouplir le programme pour en faciliter l'accès aux petites communes dont les jumelages sont animés le plus souvent par des bénévoles.

<u>Deuxième table ronde</u>: « <u>Dimension européenne des échanges et le rôle qu'ils peuvent jouer pour renouer les liens entre l'Europe et ses citoyens</u> », animée par <u>Jeremy SMITH</u>, Directeur, Advocacy International Ltd, ancien Secrétaire Général du CCRE, avec la contribution de :

- . Hélène FLAUTRE, Membre du Parlement européen,
- . Gilles PARGNEAUX, Membre du Parlement européen, Maire d'Hellemmes,
- . Gracienne DAMMAN, Vice-présidente de la Communauté urbaine de Dunkerque-Grand-Littoral, chargée des compétences relatives au Développement culturel et aux Relations extérieures, Présidente de la Maison de l'Europe Dunkerque-Flandre,
- . Doris ROUXEL, Directrice du Service Europe du Conseil Général du Calvados,
- . Bertrand SAUVAGE, Directeur des projets de cohésion sociale à la Ville de Roubaix,
- **.Joana VIEIRA DA SILVA**, Unité Europe pour les Citoyens, Direction Générale de la Communication de la Commission européenne
- . Cédric BLOQUET, Point national d'information sur le programme l'Europe pour les Citoyens.

Constat : fossé grandissant entre l'Europe et ses citoyens, et au regard du faible taux de participation aux dernières élections européennes, malgré les progrès institutionnels accomplis.

Effort d'information et de pédagogie à réaliser auprès du grand public.

Le programme l'Europe pour les citoyens est un outil indispensable.

Dimension grand public, 4 000 communes françaises jumelées avec leurs 6 000 partenaires européennes

Apport d'une contribution déterminante au développement de la citoyenneté européenne. Ayant pris toute leur part dans le processus de réconciliation franco-allemande, les jumelages de communes ont su se développer et se diversifier vers de nombreux pays, au gré de l'évolution de l'Europe.

Ils ont connu un nouvel essor avec la chute du Rideau de fer. Ils sont ainsi devenus les vecteurs d'une Europe qui s'apprend et qui se pratique sur le terrain.

Cette démarche garde donc tout son sens et doit être poursuivie notamment en direction des pays candidats à l'entrée dans l'UE ainsi qu'à ses voisins.

Il convient également que les jumelages se renouvellent pour répondre de manière adaptée aux défis de l'Europe d'aujourd'hui.

Il a été suggéré que les rencontres entre communes jumelées offrent des lieux de dialogue, de débat et de réflexion, ouverts au plus grand nombre et compatibles avec l'évolution de notre société.

Toutefois, pour répondre à un besoin de mise à niveau, il a été suggéré que les animateurs bénévoles des jumelages et des partenariats bénéficient d'un appui plus important concernant le montage des projets.

Prochain forum interrégional : Nantes 25 juin 2010

<u>Présentation par Jean-Claude Robic, Secrétaire Général FCJO, de ses activités exercées pour le compte de la fédération au sein de Cité Unies France :</u>

« Notre Présidente m'a demandé d'intervenir ce soir pour vous parler des relations de notre fédération avec Cités Unies France et de son dessein d'une plus grande implication dans cette association avec la création d'une commission ad hoc.

Notre fédération s'implique depuis longtemps dans les activités conduites par l'AFCCRE et qui concernent directement les jumelages comme les forums de l'an dernier destinés à mobiliser les électeurs au moment du renouvellement du Parlement européen ou comme en septembre dernier et plus récemment, le 30 avril, les journées de travail traitant en tables rondes de l'évolution et de l'adaptation des jumelages au monde actuel en plein bouleversement.

Ce que l'on sait moins, c'est que la FCJO participe également aux réunions de travail de Cités Unies France. Pourquoi ? D'abord, parce que la ville de Verneuil en Halatte adhère à cette organisation. Or la ville de Verneuil, où la fédération a son siège, met à notre disposition des moyens logistiques importants facilitant notre fonctionnement. Et je tiens à lui réitérer nos vifs remerciements pour cet engagement. Il paraît donc normal de participer à ses cotés, ou pour son compte suivant les possibilités des uns et des autres, aux réunions de travail de CUF.

Qu'est-ce que Cités Unies France. C'est une association créée en 1975 avec l'objectif de fédérer au niveau national les collectivités territoriales engagées dans la coopération internationale. Présidée par Charles Josselin, ancien Ministre de la coopération, elle anime un réseau 2 000 collectivités locales à travers 21 groupes-pays et 4 groupes thématiques. Les 500 collectivités territoriales françaises ad et élaborer des programmes d'actions communes. Cités Unies France offre à cet effet des formations, des conseils, des appuis et une représentation.

A coté, existe « **Cités et Gouvernements Locaux Unis** » créée en 2004 et présidée par M Bertrand Delanoë, Maire de Paris, qui se consacre à promouvoir les valeurs, les objectifs et les intérêts des villes et des gouvernements locaux à travers le monde. Elle lutte notamment contre la pauvreté, l'exclusion sociale et pour le développement durable dans ce contexte, la FCJO participe régulièrement aux assemblées générales ou/et à des réunions d'études sur différents sujets, tels :

- jeunesse à l'international, thème traité lors des 2èmes rencontres le 26 novembre à Montreuil,
- réunion plénière du groupe Pologne traitant principalement, en présence de l'Ambassadeur en France, des programmes développés grâce aux fonds européens, dits structurels ou de cohésion, comme les transports, la recherche, les infrastructures, les stations d'épuration, l'environnement, la prévention des risques, etc. et avec l'aide et la participation de sociétés françaises comme Faurecia, le Crédit Agricole, Saint-Gobain, Legrand, Leclerc, carrefour, Auchan etc,
- campagne Alimenterre sur le développement de la faim: l'Afrique peut-elle se nourrir elle-même et comment ?
- Charte européenne de la coopération en matière d'appui à la gouvernance locale,
- coopération en matière d'eau potable et d'assainissement faisant suite à la conférence de Mexico et ayant donné lieu à la promulgation de la loi Oudin-Santini. Celle-ci donne désormais la possibilité aux collectivités territoriales, en sus du financement d'actions de coopération décentralisée sur le budget général déjà acquis par une loi de 1992, de mobiliser des moyens sur les annexes «eau et assainissement ».

De telles mesures ont permis de faire passer par exemple le nombre de cas de typhoïde au Chili de 67 000 en 1980 à 1400 en 1995, idem pour le choléra. Cela favorise aussi la scolarisation et notamment celle des filles, grâce à la construction de latrines avec espaces séparés par sexe au Pakistan, le développement des relations de voisinage et la dignité humaine,

- administration publique en République Tchèque,
- services d'intérêt général et développement local; ce sujet a été repris ensuite par l'AFCCRE lors d'un séminaire le 11 juillet 2008 à l'Hôtel de Ville de Paris en présence d'une représentante de la Commission européenne.

Il faut préciser que ces deux organismes coopèrent dans de nombreux domaines avec :

- des valeurs communes,
- un savoir faire du personnel,
- un même enthousiasme,
- une volonté politique d'une citoyenneté active et responsable,
- un état du monde avec élargissement et approfondissement du dialogue.

Enfin, dernière participation de la FCJO avec sa présence le 14 avril dernier, à la première Journée de l'Europe « **Journée Europe centrale et orientale: formations, compétences, mobilités** » organisée dans les locaux de l'école normale supérieure de la rue d'Ulm à Paris par le Département Europe centrale et orientale avec le concours de la Commission des relations internationales de l'**Inalco** (anciennement langues O).

Le programme se composait d'interventions de représentants des pays de cette zone géographique sur :

les langues avec explications de leur origine, de leur évolution, de leur situation actuelle, de leur structure, (avec pour certaines jusqu'à 25 déclinaisons, à coté des trois allemandes!!!comprenant, outre les génitifs ou datifs habituels, des alliatifs, des illiatifs, des translatifs, etc), explications de règles de grammaires, d'attachement aux racines et refus d'absorption par l'anglicisme ou américanisme. L'aéroport appelé au départ « aéroportas » a été débaptisé au profit d'un mot à racine totalement locale dans un des pays tout au nord de l'Europe,

les littératures.

les civilisations,

les partenaires,

les diplomates,

les étudiants,

les écrivains avec le passage de PPDA qui a tenu à venir raconter quelques souvenirs de sa scolarité dans cet établissement et à vanter son intérêt dans le cadre de l'évolution européenne.

Cette journée voulait démontrer:

- d'une part que toutes les langues de cette zone géographique allant de la mer Baltique à la mer Egée et de l'Allemagne à la mer Noire, soit 17 au total dont la moitié slaves comme le serbo-croate, le polonais, le sorabe, etc, 3 appartenant à la famille finno-ougrienne (estonien, finnois et hongrois), 2 baltes (letton et lituanien) ainsi que l'albanais, le grec moderne et le roumain sont des langues officielles de l'Union européenne ou appelées à le devenir dans un avenir plus ou moins proche,
- d'autre part que, outre l'intérêt linguistique et culturel qu'elles représentent, ces langues peuvent offrir d'intéressants débouchés notamment dans les domaines de la traduction et de l'interprétation.

Un compte-rendu beaucoup plus détaillé sera adressé dés que possible aux comités.

Voilà donc une des facettes de l'activité de notre fédération qui met ainsi au service des jumelages des informations tendant à enrichir leur culture européenne et à les inciter à étendre leur champ d'action au-delà des frontières actuelles (ce que font déjà certains d'ailleurs). Nos jumelages, sans chercher à s'éparpiller, doivent ainsi s'adapter à la mondialisation. Eux qui sont issus d'un immense besoin de paix autour de nous peuvent aussi aider à étendre celle-ci dans un plus grand rayon.

Ce sont donc tous ces arguments qui font réfléchir notre bureau sur une éventuelle adhésion à Cités Unies France. Merci de votre attention. »

Présentation Bruno DEGAND – Responsable Information/Communication:

Bruno Degand, dont tout le monde loue l'énorme travail produit au titre de l'information et la communication, présente le nouveau flyer de la fédération qui doit servir d'instrument publicitaire. Ce nom technique choque Stéphane qui souhaite l'appellation de « prospectus ».

Trois jeunes filles étudiantes de l'UTC de Compiègne prennent ensuite la parole pour remercier Bruno de son accueil. Celles-ci représentent un groupe de 23 étudiants qui travaillent, à la demande de la Communauté de communes d'Attichy, sur un projet de création d'un site de mémoire sur la ligne de front de la guerre 14/18 en limite de l'Oise et de l'Aisne, entre les trois villes de Compiègne, Noyon et Soissons. Ce front, en effet, s'est stabilisé pendant trois ans dans cet espace dont les lieux ne sont pas assez mis en valeur. Ce chantier a débuté voilà 6 mois et sera mené à son terme malgré les mouvements d'étudiants résultant des fins et débuts de cycles de scolarité. Ce travail devrait conduire à la création d'un musée du territoire ayant une dimension européenne. C'est ce projet qui motive leur présence parmi nous pour une collaboration durable.

Elodie Demonceaux, Responsable commerciale de la Sageb (aéroport de Beauvais)

se fait un plaisir d'annoncer la création du deuxième terminal qui jusqu'alors logeait dans des « Algéco ». Ce nouvel équipement devenait indispensable au regard de l'augmentation de la fréquentation et du nombre de lignes desservant maintenant 40 destinations dont la Pologne dernièrement. Elle propose ses services pour résoudre dans les meilleures conditions nos déplacements chez nos partenaires.

Ginette Cocu, Vice-Présidente Smioce :

intervient également pour offrir les aides de son organisme lors de déplacements d'enfants dans mes communes jumelées.

Représentants européens :

C'est au tour des représentants de Piegaro, Liliana et Luigi, de saluer l'assistance au nom de leurs petits villages d'Ombrie, dans le cadre de leur jumelage datant de 15 ans. Celui-ci, associé à celui de Dvur Kralové nad Labem (CZ) avec Verneuil en Halatte, a permis, grâce à des contacts amicaux générés par des échanges réguliers et fréquents, de sensibiliser les jeunes et les familles. Si certains regrettent de ne pouvoir continuer, ils désirent néanmoins travailler pour une Europe plus juste et plus efficace, malgré les difficultés.

Enfin Bernd du jumelage allemand de Mainburg avec Liancourt remercie la Fédération de son invitation. Il est venu seul en raison de l'indisponibilité de ses collègues, mais affirme qu'il a toujours plaisir de se retrouver parmi nous. En remerciement, il distribue des bouteilles de produits de son pays, offertes par le District de Basse Bavière.

Nos amis européens reçoivent en signe de remerciement, un livre sur l'Oise offert par le Conseil Général de l'Oise et l'Agenda gastronomique 2010 offert par le Conseil Régional de Picardie.

COMPTES RENDUS DES TABLES RONDES

Les rapporteurs des tables rondes présentent leur compte rendu :

1. Quel doit-être le rôle d'un comité de jumelage en 2010 ?

Animateur:

Gilles PORET - Président du CDJ de St Crépin Ibouvillers – Trésorier adjoint FCJO.

Rapporteur:

Pierre BIRGE – Président du CDJ Nogent sur Oise/Gersthofen Membre du bureau FCJO.

Court rappel historique : les jumelages sont une idée pour rapprocher deux pays au niveau local, avec dans les années 1960 une orientation surtout France - Allemagne. Maintenant c'est géographiquement plus ouvert, avec les Etats-Unis, Israël, par exemple.

L'idée serait-elle donc de sortir de ce rôle, afin de montrer notre vision de l'Europe comme celle de l'UE ?

Pour ce faire, ce serait bien que l'institution UE soit plus proche. Nous pouvons visiter des institutions européennes, par exemple par la FCJO, mais souvent nous ne connaissons pas nos représentants.

Au niveau local, ce n'est parfois pas évident de se rassembler autour d'une idée, alors encore moins pour l'UE qui n'est pas un exemple de rassemblement.

Si nous voulons quelque chose de l'UE, alors il faut faire du lobbying, toutes les semaines sur une durée, pour mettre la pression.

En échange des subventions européennes devons-nous être les VRP de l'Union Européenne ?

« L'Europe » semble loin, les gens en général ne manifestent que peu d'intérêt. Ce n'est pas notre boulot.

Les subventions de l'UE sont en fonction de critères de sélection politiques.

Le rapprochement devrait venir de l'UE, des députés.

Les députés pourraient réunir les comités de jumelage une fois par an.

Les Points Infos Europe sont très bien.

Si l'UE souhaite que notre rôle soit plus « européen », il faut qu'ils viennent nous voir, et la FCJO peut aller voir l'UE (ce qui est le cas au moins une fois par an).

L'UE peut déterminer un cahier des charges pour nous.

L'intérêt des habitants de l'Oise (en général) pour les autres pays est perçu comme faible.

Beaucoup de gens ne sont pas ouverts sur le monde, même les jeunes.

Les parents qui envoient leurs enfants dans d'autres pays par le jumelage ne font qu'acheter un service rendu, sans implication personnelle dans les associations ou comités de jumelage.

Si les comités de jumelage ne font que des échanges, on passe à côté d'autres choses.

Si l'on veut que l'UE évolue, c'est à nous de trouver des idées pour les soumettre à nos politiques.

Pour les subventions européennes, il faut raisonner sur la durée, il y a une évolution sur plusieurs années.

Est-ce réaliste de promouvoir l'Union Européenne ? Oui pour la FCJO, beaucoup moins sûr pour les jumelages locaux.

Les dossiers de subventions sont difficiles à monter. Il faut les faire dans le sens que l'UE veut, et parfois « arranger les choses ».

Les structures associatives sont différentes entres pays, très formelles en France, souvent beaucoup moins dans d'autres pays.

Il y a-t-il des jeunes ? Oui, ceux qui sont contents de faire des échanges. Il ne faut pas les laisser dans une case « jeunes » mais les intégrer au fonctionnement général. Pourtant « le jumelage est une affaire de vieux » alors quel est notre rôle ?

2. Quelle est notre vision de l'UE en 2010 ?

Animateur :

Mario PICCO - Président du CDJ de Verneuil en Halatte -

Membre du bureau de la FCJO

Rapporteur:

Dominique MAGNIER – Trésorier de l'Association Vieille Alliance

1^{er} Vice – Président de la FCJO

Participation de représentants des adhérents de la FCJO suivants :

Pays de Bray, Senlis, Verneuil en Halatte et Piegaro (Italie), SMIOCE, Montataire, Nogent sur Oise, Crisolles, Grandvilliers et Vieille Alliance.

Synthèse des débats

Après le traditionnel tour de table de présentation des participants, le débat a permis de rappeler les aspects positifs de l'Union Européenne pour les citoyens. Bien entendu, il reste beaucoup de points à améliorer et des pistes de progrès ont été proposées pour un meilleur fonctionnement de notre communauté.

Les aspects positifs:

- Maintien de la paix depuis maintenant 65 ans, ce qui n'était jamais arrivé sur notre continent auparavant.
- L'euro qui facilite les échanges commerciaux mais aussi le quotidien des européens dans leur déplacement dans la zone euro.
- Il n'y a plus de frontière.
- Solidarité des états face aux crises graves (Catastrophes, crise financière). L'Europe peut apporter beaucoup à condition d'avoir des états adhérents soudés..
- Une recherche innovante soutenue par l'Union Européenne
- Les aides agricoles, même si celles-ci ont vu leurs montants baisser.
- Des programmes de soutien de la mobilité des jeunes à travers l'Europe durant leur formation. (beaucoup de retours positifs des jeunes qui ont bénéficié de ces aides)
- Les normes européennes dans l'industrie, l'agriculture et l'environnement ont permis d'abaisser les coûts (rationalisation des pièces détachées), faciliter les échanges, protéger les consommateurs et leur cadre de vie (protection de l'eau et de l'air, tri / recyclage, émission de CO2 et lutte contre l'effet de serre, développement durable, interdiction de certaines substances chimiques, etc...).
- Une culture dont les racines sont communes.

Les points à améliorer et les pistes de progrès :

- Il reste beaucoup à faire au niveau social : de grosses différences en termes de rémunération, de droit du travail et de prestations sociales.
- L'Europe sociale doit avancer au même rythme que l'Europe des peuples et des jumelages.
- L'Europe doit mettre en œuvre une politique qui permette de créer des emplois et de faciliter l'intégration des immigrés.
- Les transferts de technologie et d'usines hors de l'UE doivent être contrôlés et doivent faire l'objet de mesures de réciprocité.
- Forger une véritable identité européenne en donnant plus d'importance à la journée de l'Europe le 9 mai et en incluant plus « d'Europe » dans les manuels scolaires de tous les états de l'UE.
- Améliorer la communication en direction de la jeunesse. L'Europe n'intéresse pas les jeunes car elle n'est pas un produit de consommation. Les comités de Jumelage peuvent être des vecteurs de communication efficace auprès des jeunes.
- Il manque un gouvernement qui soit réellement représentatif face à la mondialisation (montée en puissance de la Chine, du Brésil et de l'Inde) avec un exécutif fort et des dirigeants charismatiques.
- Face à la crise grecque, il aurait fallu que l'Union prenne en charge l'ensemble de la dette de la Grèce sans faire appel au FMI, avec toutefois le risque d'extension possible de la crise à d'autres pays et donc de ne pas avoir les moyens d'endiguer cette propagation.
- Stabiliser la situation économique actuelle dans l'Union Européenne avant d'entreprendre un nouvel élargissement, on peut toutefois se poser la question de repousser l'adhésion de la Turquie qui est devenue un acteur économique de premier plan et dans le même temps tolérer la conduite économique laxiste de certains états dont l'adhésion à l'UE est déjà ancienne.
- Les citoyens ont une impression de faiblesse de l'Union Européenne libérale face à des états protectionnistes. Des fonds européens sont attribués en aide à des états « nouveaux adhérents » qui négocient ensuite de gros contrats avec des pays hors UE au risque de faire échouer des programmes industriels communautaires.
- Plus d'exception au niveau de la législation fondamentale de l'Union Européenne, chaque état doit appliquer les mêmes lois, y compris le Royaume Uni.
- Confronter et prendre en compte dans toute l'Union Européenne, les meilleures pratiques de chaque pays.

Remerciements particuliers:

à Madame Liliana Lolli de Piegaro (I) pour ses interventions pertinentes, son engagement en faveur de l'Europe et la sérénité qu'elle a apportée au débat, ainsi qu'à son mari Luigi lui aussi très investi dans actions de Jumelage.

3. Jumelage et diversité. :

Animateur: Jean-Baptiste RIEUNIER - Rapporteur: Jean-Claude ROBIC.

Ce thème conduisait à regarder ce qui marche bien, ce qui s'adresse à tout le monde, comment attirer les jeunes et ce qu'on peut faire dans le futur.

La séance commençait par un tour de table permettant à chaque participant de présenter ses jumelages :

- . Nogent avec l'Allemagne, l'Angleterre, la Pologne et l'Italie.
- . Granvilliers avec l'Irlande,
- . Nanteuil avec l'Allemagne,
- . Beauvais, dont M Liquette était le correspondant de la FCJO avec le Conseil général, avec l'Angleterre, la Pologne, le Portugal, l'Allemagne,
 - . Pierrefonds avec l'Allemagne, le Canada et le Mali,
 - . Crisolles avec la Pologne,
 - . Rantigny avec l'Italie,
 - . Clermont avec la Bavière, l'Angleterre et la Sicile,
 - . Rémy avec la Basse Bavière,
 - . Senlis dont les comités sont centralisés avec l'Allemagne, l'Italie et un quartier de Kiev,
 - . Vieille Alliance avec l'Ecosse,
 - . Liancourt avec la Basse Bavière,
 - . Creil avec Pologne, Allemagne, Angleterre, Palestine...

A noter que des villes comme Creil ou Nogent bénéficient des concours de professeurs dans le cadre d'Erasmus.

Il était proposé de scinder la suite des discussions en trois parties :

• Comment intégrer les nouveaux habitants dans les jumelages ?
Il a été suggéré de présenter les jumelages lors de l'accueil des nouveaux habitants par la commune, également lors du forum des associations, lors des vœux du maire, lors d'une journée de gastronomie susceptible d'attirer beaucoup de monde, ainsi que lors du premier contact à la mairie au moment de formalités administratives diverses par la remise de documents (notre flyer par exemple).

• Comment intégrer les jeunes ?

Cette partie a mobilisé le maximum du temps imparti et l'essentiel a représenté une constatation de ce qui existe. Mais ce fut aussi une manière de voir les difficultés éprouvées et d'évoquer les solutions qui collent à la question posée. On remarque tout d'abord que les échanges scolaires sont généralement initiés par des enseignants régulièrement soutenus par l'Education nationale dans le cadre d'un projet pédagogique. Malheureusement, ces démarches sont souvent freinées par des difficultés administratives qui rebutent de nombreux enseignants. On note que de nombreux voyages ne sont pas accompagnés d'implications des parents dans les jumelages. Souvent ils ne veulent pas eux-mêmes recevoir, sans que le problème de langue ait été évoqué. On se demande donc ce qui les retient. Sur ce plan, on constate parfois que des personnes participant aux cours de langues dispensés par les jumelages ne sont pas adhérents à ceux-ci. Un autre problème soulevé est le refus des communes partenaires d'envoyer leurs enfants.

Par contre, la relation de Nogent avec la Palestine émane du scandale des jeunes devant la situation de Gaza. Cette situation ne peut qu'inciter à isoler le problème des religions.

Concernant les langues, il est signalé que certaines ne sont enseignées que dans les collèges et, restant sans suite dans les lycées, ne peuvent être choisies. Les échanges marchent mieux avec les jumelages impliqués dans des associations sportives ou musicales.

Le logement présente également des difficultés en raison des différences de mode de réception avec les pays partenaires : en famille ou en auberge générant des craintes des parents pour leurs enfants liées aux problèmes si - et trop - souvent constatés.

face à ces constatations, quelles mesures prendre?

D'abord proposer des stages professionnels. Ne faudrait-il pas intégrer dans le site de la FCJO un relais indiquant des stages proposés soit par des communes, soit par nos partenaires et consultables par les universités.

On peut également demander aux établissements scolaires ayant des échanges de se rapprocher des jumelages. Des contrats professionnels peuvent aussi être établis, comme à Pierrefonds actuellement.

Une autre solution évoquée consisterait à exiger une cotisation d'adhésion lors de chaque voyage, aux fins d'une plus grande implication des parents ou enfants.

Il est suggéré par ailleurs d'inciter les jumelages à démarcher les écoles, de proposer des responsabilités aux jeunes au sein des comités (exemple dans le domaine informatique).

On souligne enfin qu'il est sans doute vain de rechercher systématiquement des résultats immédiats à nos actions. Celles-ci peuvent être assimilées à des semis dont les graines ont des destinées différentes. Certaines lèvent dans les délais prévus, d'autres plus tard et quelquefois mal, d'autres jamais.

• comment intégrer les cultures dans les jumelages ?

Les jumelages sont constitués de personnes d'horizons différents.

On constate que les anciens immigrants : polonais, italiens, espagnols, portugais ... se sont totalement francisés, à tel point que les enfants ou petits enfants ne parlent même pas leur langue d'origine. Des actions de genre folklorique par exemple tendent à perpétuer les traditions comme les Portugais à Beauvais.

La ville de Creil a fait rentrer des immigrés de 2^{ième} génération dans le conseil municipal, ce qui facilite l'intégration de leurs collègues.

Concernant la Palestine, partenaire de plusieurs jumelages, le problème de la politique doit être exclu au même titre que celui de la religion.

Le comité de Nogent implique, en liaison avec l'UTC de Creil, des jeunes sénégalais faisant leurs études d'ingénieur ou de médecine et cherchant à faire bénéficier leur pays des moyens qui leur sont dispensés.

REMISE DE SOUVENIRS

Après ces comptes rendus des tables rondes, les membres du bureau remettent différents souvenirs à ceux qui se sont investis à divers titres pour notre action européenne.

La médaille d'honneur de la FCJO est ainsi décernée pour Nogent sur Oise à Jean-François DARDENNE, elle lui sera remise lors des cérémonies du 50^{ème} anniversaire de jumelage avec Gersthofen.

La médaille de la FCJO est remise à :

. Jean-Baptiste RIEUNIER, Valérie LEFEVRE, Pierre BIRGE, Danièle BOULANCHE, Geneviève COUDRAY,

et pour la Sageb à Elodie DEMONCEAUX.

Enfin, Pierre BIRGE, qui est à l'origine de cette Journée de l'Europe à Nogent sur Oise reçoit un billet aller/retour pour deux personnes pour une destination européenne au départ de l'aéroport de Beauvais, offert par la Sageb.

A LA DECOUVERTE DE NOGENT SUR OISE

Après ces tables rondes, temps de détente durant lequel Jean-Baptiste RIEUNIER commente une vidéo qui permet de découvrir Nogent sur Oise, ainsi que les importantes rénovations immobilières réalisées.

ANALYSE DES FICHES D'APPRECIATION

Cet après-midi riche d'idées et de débats permettant à chacun et chacune de s'exprimer librement et toujours positivement se terminait alors par le pot habituel et un buffet offerts par la commune de Nogent. Pendant ce temps, il était demandé aux participants de remplir une fiche destinée à connaître leur degré d'appréciation sur cette manifestation et dont ci-après les résultats :

17 fiches seulement ont été rendues, ce qui est dommage. Mais comme les avis sont quasiment convergents, on peut penser qu'ils représentent l'avis général de l'assemblée.

- Points forts: la majorité des opinions concernait les interventions d'Alain Blanchard et de Brigitte Fourré (5) et des thèmes sur les tables rondes (5), avec une citation particulière sur « jumelages et diversité ».
 6 avis peuvent être rangés dans cette catégorie, se partageant entre 3 pour les confrontations, 2 pour les thèmes en général et 1 pour les thèmes sur l'Europe.
 Les autres avis touchaient davantage aux cotés logistique et général, avec 3 pour l'organisation, 2 pour l'accueil, 1 pour l'ambiance, 1 pour le parking et les locaux bien adaptés, 1 pour les gens qui ont contribué au succès de cette journée et qui ont été récompensés, 1 donnait une satisfaction générale.
- 2. Points faibles: comme d'habitude, de nombreuses fiches (11) sont sans réponse sur cet item. Ce qui donne à penser qu'il n'y a pas de points faibles.
 Les autres reproches concernent : l'absence de certaines personnalités dont JP Gauzès , de jeunes, les séquences d'intervention trop longues après les tables rondes, des membres de comités non-prêts à promouvoir l'Europe, le non-respect du temps de parole des intervenants et la durée des interventions des différents officiels.
- 3. Thèmes à retenir pour l'année prochaine: 3 fiches sont vierges sur ce sujet. On note ensuite 4 souhaits (et même forts) sur les jeunes, 2 sur l'état du monde au jour de la réunion et ensuite unitairement: l'identité européenne, jumelages et migrants, intégration dans le jumelage (cours, participation de jeunes à des voyages en faisant en sorte que ceux-ci ne soient pas seulement des consommateurs), rôle exact des députés européens qui semblent s'attarder davantage sur des sujets futiles que des problèmes importants, thématique européenne (scolarité, gastronomie), avenir de l'Europe et des jumelages.
- 4. **Remarques sur le lieu d'accueil**: à part 3 fiches silencieuses sur ce point donc à priori favorables, toutes les autres réponses sont quasiment dithyrambiques et se déclinent dans les qualificatifs suivants: excellent (9), très agréable (2), parfait (2), formidable (1), très sympathique (1).
- 5. **Autre lieu d'accueil possible** : ce point n'a obtenu que peu de réponses. Cependant, une suggestion pour Noyon ou alentours, une pour l'ancienne léproserie de Beauvais, superbe bâtiment nouvellement rénové, trois pour Nogent, une pour Méru, une pour le centre du département et une pour Clermont.

Le 28 juin 2010.